

Surveillance des prix : malheur aux victorieuses!

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - (1982)

Heft 665

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1013355>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Malheur aux victorieuses!

Erreur d'appréciation notoire: le Conseil fédéral ne s'attendait pas au succès de l'initiative populaire sur la surveillance des prix, malgré des sondages annonciateurs (celui du «SonntagsBlick» du 14 novembre 1982 demeure le seul publié). A toutes fins utiles, M. Honegger avait bien fait préparer une réaction officielle pour le cas, à ses yeux théorique, d'une acceptation de l'initiative et d'un rejet du contre-projet. Mais, lors de la conférence de presse du 28 novembre, il se laissa aller à improviser, faisant état de son dépit à la vue des résultats de la votation, attribués aux «femmes influençables».

Mais le Conseil fédéral n'a pas voulu se faire doubler deux fois de suite sur le même sujet: après une rapide correction sous la forme d'excuses aux citoyennes sous influence, M. Honegger alla promptement de l'avant: rapports express, questions complémentaires par retour du courrier, consultations en fin de journée et proposition de dernière minute au Conseil fédéral.

L'exécutif décide donc, dans sa séance du 13 décembre (l'avant-dernière en la composition 1982), que la surveillance des prix fixés par les organisations cartellaires et analogues ne serait pas réintroduite dans la loi sur les cartels, où elle aurait toujours logiquement sa place, mais ferait bel et bien l'objet d'une législation spéciale, à élaborer dans les meilleurs délais. Avec un soulagement tout empreint de délicatesse, M. Honegger laisse ainsi à son successeur le soin de réaliser cet objectif «si possible avant les vacances de l'été 1983». Nullement persuadées qu'on a choisi la voie la plus sûre et la plus rapide, les consommatrices romandes protestent contre la précipitation soudaine

mise par les Sept Sages à s'avancer sur un terrain plutôt nouveau.

Les consommatrices suisses alémaniques, par la voix de leur présidente et nouvelle conseillère nationale (indép. ZH) Monika Weber, se déclarent plutôt surprises en bien.

Et la presse de percevoir là un joli conflit personnel entre les victorieuses du 28 novembre, digne d'exploitation par l'industrie et le commerce en mal de liberté.

LA MÉCANIQUE FÉDÉRALE

En réalité, les choses sont plus simples, du moins pour les connaisseurs de la mécanique fédérale. Le radical Honegger veut avoir posé des jalons pour guider son successeur vraisemblablement démocrate-chrétien — et l'empêcher de compléter la loi sur les cartels selon une ancienne promesse PDC (cf. DP 656). Et de toute manière le président de la Commission des cartels, le professeur Schlupe, lui-même proche de l'économie, ne veut pas de cet enfant «surveillance des prix» que le peuple suisse lui a fait dans le dos. Idem pour le secrétaire radical de la commission, Bruno Schmidhauser, qui n'espère plus être nommé directeur d'office et voudrait bien empêcher quiconque de le devenir; pour cela, il n'hésite pas à déclarer «incompétente» la Commission des cartels, sans la consulter bien sûr. Quant à l'ex-secrétaire de l'Union syndicale suisse Waldemar Jucker, opposé de longue date à toute forme de surveillance des prix, il déconseille la prise de mesures trop efficaces, comme sans doute la nomination d'un «M. Prix» dont la notoriété porterait ombrage à sa propre qualité de directeur de l'Office des questions conjoncturelles. Pour sa part, l'unique démocrate-chrétien situé dans les parages, un certain Josef Bossart, chef de la division du contrôle des prix, attend son heure, qui risque bien de ne jamais sonner.

Pour compléter le paysage, sinon le simplifier, il

faut ajouter que l'éventuel poste de «M. (ou M^{me}, bien sûr) Prix» suscite quelque intérêt. Et les candidat(e)s qui y croient s'efforcent de tailler la cote à leur propre mesure. Les indépendants veulent faire du moins d'administration (et donc du plus dépendant de l'économie), souhaitent une instance proche de la population et des media, tandis que les démocrates-chrétiens recherchent le saint arbitre qui saura arranger l'économie et le consommateur.

Dans tout ce dédale d'arrière-pensées et d'avant-projets, les consommatrices qui ont bossé pour faire passer «leur» initiative ont quelque raison de se sentir à la fois un peu perdues et passablement flouées. Comme si «leur» victoire leur échappait, volée par ceux qui doivent en assurer le suivi, et qui travaillent selon leurs propres lois.

Ce serait tellement plus beau si ce n'était pas politique. Donc pas humain.

DÉMOCRATIE

Progrès scientifique: agir ou subir

Trop longtemps, la gauche a refusé de mesurer les implications politiques des choix technologiques, le caractère profondément politique de ces choix. A cet égard, le débat nucléaire a ouvert bien des yeux: complexité extrême, risques majeurs, tissu de dépendances, fragilité, gigantisme — toutes ces caractéristiques du cycle du nucléaire sont incompatibles avec l'idéal d'une société autogérée, décentralisée et en équilibre avec son support naturel.

La dialectique des rapports entre science et société joue bien dans les deux sens: telles structures sociales engendrent telles priorités dans la recherche, tels produits de la recherche viennent de leur côté renforcer telles structures de la société. On a appris, à gauche, que la technologie n'est pas bonne en soi, qu'il faut renoncer à certaines inno-